



PANNEAUX DÉCORATIFS (TFL)

Les panneaux décoratifs de Tafisa® sont fabriqués à partir de fibres 100% recyclées et récupérées. Disponibles en plus de 122 combinaisons standards de coloris et de textures, la collection vient aussi avec la liste de produits complémentaires la plus complète de l'industrie.

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Références

Panneaux décoratifs (TFL)

Lieu de fabrication finale

4660, rue Villeneuve, Lac-Mégantic, (Québec) G6B 2C3, CANADA

Composition

Particules de bois, adhésif, eau, catalyseur, paraffine et papier décoratif imprégné.

ATTRIBUTS

Contenu recyclé

Pré-consommation : 51,06 % - 86,75 %
Post-consommation : 0,00 % - 34,70 %

Sources d'approvisionnement

La collecte de données auprès des fournisseurs a été effectuée pour les composants du produit en fonction de chaque analyse environnementale spécifique.

Bois certifié

Certification FSC® : NC-COC-003089
Certification FSC® : NC-CW-003089

Matériaux rapidement renouvelables

-

Matériaux biosourcés

-

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Analyse de cycle de vie Mars 2022

Durée de vie de référence -

Empreinte carbone du produit -

Déclaration environnementale de produit

Produit-spécifique (DEP) Type III
ISO 14025 : 2006 Mars 2022 à Mars 2027

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

Déclaration des ingrédients chimiques 1 000 ppm

Type de déclaration HPD® version 2.2
Health Product Declaration®
Mars 2022 à Mars 2025

Test d'émissions -

COV* -

Formaldéhyde

<0.09 ppm pour le substrat Tafipan.
<0.04 ppm pour le substrat Tafipan-Evolvo.

Autres

Le substrat Tafipan/Tafipan-Evolvo sont conformes aux exigences EPA TSCA Title VI ULEF/RFEF.
Le substrat Tafipan/Tafipan-Evolvo sont conformes aux exigences SOR/2021-148.

PERFORMANCES TECHNIQUES

Tests de performance

NEMA Ld-3 2005, EN 438-2, ASTM E-84
ANSI A208.1, BIFMA HCF 8.1-2019
CAN/ULC S102, JIS Z2801: 2012

GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

Certification ISO 14001-2015: CERT 55149-1-04
Certification ISO 9001-2015: CERT 55148-1-04
Certification ISO 45001-2018: CERT 55150-1-04

Responsabilité élargie du fabricant

-
(Programme de récupération)

Rapport de développement durable de l'entreprise

-
(CSR : GRI, ISO 26000, BNQ 21000 ou autre)

CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS



Tafisa® Canada, une filiale du Groupe Sonae Industria, est propriétaire et exploitant de la plus grosse installation manufacturière de panneaux de particules en Amérique du Nord. Chaque semaine, plus de 700 camions de fibres de bois brutes sont transformés en 300 camions de panneaux finis – particules et décoratifs.

4660, rue Villeneuve, Lac-Mégantic, (Québec) G6B 2C3 CANADA
www.tafisa.ca

Répertoire normatif : 06 42 00
Éco-Déclaration Validée : EDV20-1093-02
En vigueur depuis : 08/2021
Période de validité : 08/2024 à 08/2025
Tous droits réservés® Vertima inc. 2016



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces au détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces au détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Déclarations environnementales de produit (DEP) Option 1 : Déclaration environnementale de produit (1 point) Le produit contribue avec sa DEP spécifique de Type III et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.	Contribue	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DEP spécifique de Type III conforme à ISO 14025 : 2006
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point) Le produit rencontre au moins un des critères des pratiques d'extraction exemplaires: contenu recyclé, certification des produits de bois, matériaux biosourcés, responsabilité élargie du fabricant.	Contribue	ATTRIBUTS Pré-consommation : 51,06 % - 86,75 % Post-consommation : 0,00 % - 34,70 % et Certification FSC® Mix
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point) Le produit contribue avec sa Health Product Declaration® et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS HPD® version 2.2 Health Product Declaration®
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUITS	
QEI	Matériaux à faibles émissions Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points) Le nombre de points dépend du système d'évaluation LEED® choisi et du nombre de catégories conformes. Pour la catégorie de produits bois composite, 100 % des produits bois composite, non couverts par les autres catégories, doivent rencontrer les exigences d'évaluation du bois composite.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Le produit en bois composite répond aux exigences d'émissions de formaldéhyde TSCA Title VI et/ou CARB Phase 2, de même que les normes ULEF.

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.

FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

PANNEAUX DÉCORATIFS (TFL)



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT (SUITE)

LEED® v4 pour les habitations

Applicable pour les habitations unifamiliales, multifamiliales (un à trois étages), ou multifamiliales (quatre à six étages). Incluant les habitations de faibles hauteurs et habitations de moyennes hauteurs.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR Préalable	Bois tropical certifié	Contribue	ATTRIBUTS Le substrat Tafipan/ Tafipan Evolo ne contient aucune essence tropical.
MR	Produits à privilégier du point de vue environnemental Maximum de 4 points en fonction des deux options dans le cadre de chaque projet. Option 2 : Produits préférables pour l'environnement. Exigences - Utiliser des produits qui sont conformes à au moins l'un des critères suivants : Contenu recyclé, Bois certifié, Matériaux biosourcés, Responsabilité élargie des producteurs.	Contribue	ATTRIBUTS Pré-consommation : 51,06 % - 86,75 % Post-consommation : 0,00 % - 34,70 % et Certification FSC® Mix.
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	Matériaux à faibles émissions (0.5-3 points) Au moins 90 % de tous les matériaux de chaque catégorie doivent être conformes à la méthode standard V1.1-2010 du département de la santé publique de Californie, en utilisant la section CA 01350, annexe B, nouveau scénario de résidence unifamiliale. Les produits en bois composite doivent être construits à partir de matériaux documentés pour avoir de faibles émissions de formaldéhyde qui répondent aux exigences du California Air Resources Board pour les résines à très faible émission de formaldéhyde (ULEF) ou les résines à base de formaldéhyde sans ajout (NAF).	Ne contribue pas	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Le produit n'a pas été testé et n'est pas conforme à la méthode standard du California Department of Public Health (CDPH) v1.1-2010. Par contre, le produit en bois composite répond aux exigences d'émissions de formaldéhyde TSCA Title VI et/ou CARB Phase 2, de même que les normes ULEF.

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.

Les données incluses dans cette Fiche Technique Environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, ils demeurent responsables de la véracité et l'intégrité des données fournies. Vertima suit un protocole rigoureux, comprenant un audit des données d'usine, également un audit de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, l'analyse et la validation de tous les documents justificatifs. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui pourraient entraîner des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs et omissions relatives à la collecte, la compilation et / ou l'interprétation des données.

Éco-Déclaration Validée :

EDV20-1093-02

Période de validité :

08/2024 à 08/2025

Tous droits réservés © Vertima inc. 2016

